



PAS DE VERSEMENT D INDEMNITES AVANT LA LIQUIDATION

Par **DELABORDE**, le **24/06/2021** à **11:59**

j'étais salarié d'une entreprise qui s'est trouvé en liquidation en 2018.

Il manque environ 5 salaires et le patron a complètement disparu et n'a jamais répondu au mandataire judiciaire

j'ai envoyé toutes les preuves qui me rattachent à cette entreprise et c'est une société comptable qui gerait les comptes.

Le mandataire judiciaire m'a expliqué qu'il ne pourrait rien me versé tant que le patron ne se manifesterait pas ou tant que les biens n'auraient pas été vendus.

le restaurant (entreprise) vient d'être vendu mais le mandataire ne me contacte pas , trade à me répondre et ne m'a rien versé.

Que puis je faire ? quels sont mes recours ?

Par **P.M.**, le **24/06/2021** à **16:17**

Bonjour tout d'abord,

Il faudrait quand même en savoir plus car on ne sait pas si le mandataire judiciaire a procédé au licenciement...

Vous pourriez essayer de saisir le Conseil de Prud'Hommes, même s'il est étonnant que vous ne l'ayez pas fait avant, en espérant que ce soit la prescription de 3 ans qui soit retenue mais je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...